

**SASU FMBF**

50, chemin du Sénéchal
12200 - VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
France
Siret : 84164816500014

FACTURE

N° : FAC00000518
Date : 23/04/2025
N° client : CLT00000033

Tél. : 06.15.15.33.82
Email : bernard.martin54@sfr.fr
Monsieur Bernard MARTIN - Président

SAS FM2I

La Pierre Levée
46100 FIGEAC
FRANCE
Port : 0607843642
Email : fric.charlotte@orange.fr

Réf. : VGP

5 VGP , le 11 avril 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000028 -Chariot	4,00		95,00 €	0,00%	380,00 €	20,00%
ART00000012 -Nacelle	1,00		95,00 €	0,00%	95,00 €	20,00%

payé par cheque 0001874
le 27/05/25

Détail de la TVA				Total HT	475,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	95,00 €
Normale	475,00 €	20,00%	95,00 €	Total TTC	570,00 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	570,00 € au 31/05/2025

Le montant total s'élève à cinq cent soixante-dix euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).